

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EN INFORMATIQUE
ANNEXE I

I. DIPLOME ET FORMATION :

- Baccalauréat + diplôme de Technicien Spécialisé en informatique.
- Formation complémentaire appréciée : Certifications dans les domaines des systèmes d'exploitation, réseaux, sécurité informatique, ou développement

II. COMPETENCES TECHNIQUES REQUISES :

- Maîtrise des langages de programmation : VB.Net, VBA, C#, PHP, Python, et autres technologies pertinentes au domaine de l'informatique appliquée à la gestion urbaine.
- Conception de solutions informatiques sur mesure : Capacité à analyser les besoins spécifiques de l'Agence Urbaine et à proposer des solutions technologiques innovantes et adaptées.
- Architecture informatique avancée : Connaissance approfondie des infrastructures réseau, des systèmes distribués, ainsi que des environnements cloud et virtualisés.
- Gestion des bases de données : Maîtrise des principaux systèmes de gestion de bases de données (SQL Server, MySQL, PostgreSQL, etc.) et capacité à optimiser les performances des bases de données existantes.
- Sécurité et optimisation des ressources : Expertise dans la sécurisation des systèmes informatiques, la prévention des risques cybernétiques, et la mise en œuvre d'outils d'optimisation pour maximiser l'efficacité des ressources IT.
- Vision stratégique : Aptitude à définir des objectifs clairs à court et moyen termes alignés avec la stratégie globale de l'Agence Urbaine.

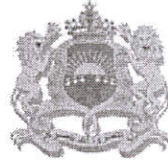
III. QUALITES PROFESSIONNELLES :

- Dynamisme et proactivité : Être un professionnel motivé, prêt à s'investir pleinement dans ses missions, tout en anticipant les besoins futurs de l'organisation.
- Esprit d'analyse et d'initiative : Capacité à résoudre rapidement des problèmes techniques complexes, tout en proposant des améliorations continues aux processus informatiques.
- Travail collaboratif : Excellente aptitude à travailler en équipe, à partager les connaissances et à intégrer harmonieusement dans une structure multidisciplinaire.
- Adaptabilité et mobilité : Disponibilité pour répondre aux urgences, effectuer des déplacements si nécessaire, et s'adapter aux changements technologiques rapides du secteur.
- Communication : Faculté à vulgariser les concepts techniques auprès des utilisateurs non spécialistes et à transmettre efficacement les informations techniques lors de formations ou de réunions.

IV. DESCRIPTION DU POSTE :

- Conception et administration des infrastructures informatiques : Participer à la conception, à la mise en place et à la gestion des architectures réseaux, serveurs et systèmes d'exploitation au sein de l'Agence Urbaine.
- Systèmes de gestion de bases de données : Administrer, maintenir et optimiser les bases de données afin de garantir leur disponibilité, leur performance et leur sécurité.
- Maintenance et support technique : Assurer la maintenance préventive et corrective des équipements informatiques, identifier les dysfonctionnements potentiels, et intervenir en cas de panne pour minimiser les interruptions de service.
- Veille technologique : Effectuer une veille active sur les nouvelles technologies matérielles et logicielles, proposer des mises à jour régulières des systèmes, et recommander des solutions adaptées aux besoins croissants de l'Agence.
- Informatisation des processus métier : Automatiser les tâches administratives et opérationnelles grâce à des outils numériques personnalisés, afin de rationaliser les flux de travail et d'améliorer la productivité globale.
- Formation et assistance utilisateur : Participer aux sessions de formation pour le personnel de l'Agence, assurer un suivi individualisé, et fournir un support technique de qualité pour faciliter l'adoption des nouveaux outils.





V. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Toute candidature doit être accompagnée de :

- Une demande de participation au concours ;
- Un CV ;
- Une copie du baccalauréat ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie de la CNIE ;
- L'attestation d'équivalence pour les diplômes délivrés par des institutions étrangères ;
- L'autorisation de participation au concours concernant les candidats fonctionnaires ou employés.

VI. ENVOI DES CANDIDATURES :

Les dossiers doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ou envoyés par courrier postal à son siège : **Boulevard Hassan II, BP 569 Béni-Mellal 23.000 Maroc**, au plus tard le **20/02/2025 à 16h30mn, dernier délai de rigueur.**

